

ABONNEMENT

Saumur : Un an . . . . . 30 fr. Six mois . . . . . 16 Trois mois . . . . . 8

Poste :

Un an . . . . . 35 fr. Six mois . . . . . 18 Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20 Réclames, — . . . . . 30 Faits divers, — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 24 MAI

LA SITUATION EN EUROPE

La Gazette de Moscou, parlant des impressions pessimistes manifestées dans ces derniers temps, constate l'absence de faits nouveaux et dit que la cause de ces inquiétudes se trouve dans la situation anormale de la plupart des Etats de l'Europe occidentale.

Le peuple français, à la veille du centenaire de 1789, doute de l'efficacité des principes républicains, et l'issue incertaine de la lutte entre le gouvernement et l'agitateur qui personnifie les éléments du mécontentement général amoindrit la valeur internationale de la France et inquiète ses amis et ses ennemis.

L'unité de l'Allemagne est plus superficielle que réelle. Obtenue par les armes au détriment de ses trois voisins, elle contraindra cette puissance à être un camp armé, imposant à ses voisins un qui-vive permanent.

L'Autriche, qui a irrévocablement perdu la base historique de sa position en Occident, cherche une compensation en Orient, sous la pression écrasante de son voisin du Nord. Le mirage oriental, quoique irréalisable, est devenu le but unique de sa politique, politique qui l'entraîne à de tels sacrifices qu'une tentative désespérée peut sembler l'unique moyen de mettre fin à une situation insupportable.

L'Italie, qui vient de subir un double échec en Abyssinie, pourrait bien chercher ailleurs une consolation et s'engager dans des risques disproportionnés avec les résultats à atteindre.

La Turquie ruinée a sur les bras autant de questions que de provinces.

La Serbie, la Roumanie, la Grèce poursuivent chacune un but illusoire.

La Bulgarie est une plaie ouverte qui menace de passer à la gangrène. La tolérance de l'Europe à l'égard de l'anarchie politique et sociale qui règne en Bulgarie est une

preuve de l'épuisement de la force morale du concert européen.

Les idées pessimistes sont surtout apparentes en Angleterre, qui arme fiévreusement et cherche des alliances.

Les Narodni Listy, de Vienne, disent que la fièvre d'armements dont l'Angleterre vient d'être atteinte est le prélude des « derniers préparatifs et du dénouement de la crise européenne ».

La Gazette de Moscou conclut en disant que la sagesse impose à la Russie une extrême vigilance.

Cet article fait sensation.

INFORMATIONS

M. Sadi Carnot veut faire grand. Il vient de décider que le château de Rambouillet cesserait d'être inoccupé et lui servirait à l'avenir de résidence d'été. On a déjà donné des ordres pour que le désir de M. le Président de la République reçoive au plus tôt satisfaction.

Il y aura des séries d'invités — comme sous l'Empire.

Le Siècle, qui a mené une vigoureuse campagne pour la dissolution, ne veut plus entendre parler de cette dernière. Ses amis ont, paraît-il, rapporté des départements la conviction que la consultation du pays entraînera la condamnation de la République, et M. Carnot trouve que le siège présidentiel est bon à garder.

A l'occasion de l'anniversaire (4<sup>e</sup> juin) de la mort du Prince impérial, certains bonapartistes essayent d'amener une série de réconciliations dans la famille impériale. Ils voudraient réunir à Farborough, à côté de l'impératrice Eugénie, le prince Napoléon, le prince Victor et sa mère la princesse Clotilde. Ils espèrent ainsi faire l'union impérialiste et obtenir de l'impératrice Eugénie les millions nécessaires aux besoins électoraux du parti.

Nous croyons que l'Impératrice ne saurait ainsi favoriser les vues du prince Napoléon — il y a des souvenirs qui lui commandent la réserve — et quant aux conseillers du prince Victor, ils disent bien haut qu'ils refuseront tout acte politique, se bornant à un acte de déférence s'il leur est demandé.

Le projet de réconciliation sérieuse ne nous semble pas devoir aboutir.

LA DÉCONFITURE DE M. WILSON

On lit dans la Patrie :

« M. Wilson, encore à cette heure député d'Indre-et-Loire, a appris, il y a peu de jours, que de nouveaux incidents graves venaient de se produire et qu'une instruction nouvelle devrait forcément être dirigée contre certains agissements du gendre de l'ancien Président de la République.

« Mais cette fois, au lieu d'affronter à nouveau les audiences du tribunal correctionnel, il serait question d'une retraite absolue.

« Il paraîtrait que depuis vingt-quatre heures il serait question tout à la fois de la mise en vente du magnifique château de Chenonceaux et du bel hôtel construit par les soins de M. Wilson pour servir de résidence à M. Grévy. »

On lit dans le Pays :

« On dit que M. Pierre Legrand, dont nous avons annoncé la radiation des cadres de la Légion d'honneur, va intenter à M. Wilson un procès en restitution des sommes qu'il lui avait versées pour obtenir la décoration : si cette nouvelle se confirme, il faut s'attendre à de curieux débats. »

Une pétition signée d'un grand nombre d'électeurs d'Indre-et-Loire vient d'être adressée au président de la Chambre des députés.

Les signataires prient le président « d'amener par les voies et moyens en son pouvoir M. Wilson à donner sa démission de député. »

Nous n'avons point à examiner, disent-

ils, ce fait étrange d'une législation qui laisse impunis des délits du genre de ceux commis par M. Wilson, mais le seul fait, pour un député, de s'asseoir sur les bancs de la police correctionnelle, constitue un scandale qui révolte la conscience publique.

La Gazette de l'Allemagne du Nord revient sur l'incident Liltauer, le voyageur allemand qui, arrivant à la frontière de France, muni d'argent et d'un passeport, n'a pu continuer sa route pour se rendre à Nancy. Le journal officieux reproduit les déclarations suivantes d'un journal parisien du soir : « Ceux de nos compatriotes qui se rendent en Alsace-Lorraine et veulent y séjourner sont exposés à de continuelles tracasseries. Nous ne voyons pas pourquoi la France serait moins maîtresse chez elle que l'Allemagne ne l'est dans un pays qui lui appartient si peu. »

La Gazette de l'Allemagne du Nord fait suivre cette citation de la réflexion suivante :

« Il est vraiment temps de faire enfin comprendre, d'une façon qui ne permette plus le moindre malentendu, que l'Alsace-Lorraine appartient entièrement à l'Allemagne. »

Une expérience d'une nouvelle invention d'appareil à gaz particulier pour les ballons d'observation en temps de guerre a eu lieu à Forstewalde, près Berlin.

Tous les attachés militaires, sauf ceux français et russes, étaient invités. Ce fait est significatif.

ÉTRANGER

L'EMPEREUR DU BRÉSIL

Milan, 23 mai.

L'Empereur du Brésil est toujours en grand danger.

Les médecins craignent une paralysie du cœur sous l'influence de la crise diabétique.

Le curé de la paroisse est revenu à minuit.

19 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

PETITE-NIECE D'O'CONNELL

Le lendemain soir, par un temps calme et clair, le navire arrivait en face de Brest et passait le Goulet. Ellen, dont le courage s'était soutenu pendant la traversée, commençait à sentir une émotion violente monter à son cœur ; la vie nouvelle qu'elle avait acceptée et qui lui apparaissait maintenant dans sa réalité l'effrayait ; ses devoirs inconnus qu'elle devait remplir, les craintes et les inquiétudes de l'avenir assombrirent sa pensée ; elle frémit devant sa tâche. Elle allait abdiquer sa liberté, renoncer de son plein gré à ce passé si cher qu'elle n'aurait même plus le temps de revoir en rêve. Il fallait oublier le bonheur du Fern-Cottage, le calme de Glengarry-Castle et les derniers orages pour se donner entièrement à son rôle d'épouse et de mère. Dans un moment de désespoir elle se retourna vers la pleine mer et voulut revoir l'Irlande ; mais l'immensité seule répondit à son regard : un abîme la séparait de la patrie, de son oncle, de tout ce qu'elle avait aimé, et, incapable de refouler plus longtemps ses larmes, Ellen

pencha la tête comme sous le poids d'une trop lourde douleur.

Cependant le vaisseau entra en rade : la ville de Brest, coquettement posée sur la côte, étincelait au soleil. Bientôt on approcha de la jetée, le navire accosta, et les voyageurs débarquèrent en hâte. Rappelée à elle-même, Ellen s'avança sur le quai, jeta un regard distrait sur les groupes d'enfants qui jouaient avec les coquillages, sans souci du danger auquel ils s'exposaient en restant auprès des marins qui exécutaient les manœuvres. Ellen monta dans une voiture, donna l'adresse de M<sup>me</sup> d'Aiglemont, roula à travers les rues de la ville, traversa les faubourgs et arriva sur les hauteurs sans paraître avoir conscience de ce qui se passait : la fatigue et les émotions prenaient leur revanche sur la frêle nature de la jeune fille. Le cocher s'arrêta enfin devant une grande maison, d'apparence simple, située à mi-côte d'une falaise qui dominait Brest, la rade, le Goulet et la mer, et entourée de jardins. Ellen sonna timidement et un vieux domestique vint ouvrir.

— M<sup>me</sup> d'Aiglemont ? demanda Ellen. — Elle est ici, mademoiselle, elle vous attend, répondit le brave serviteur avec un sourire qui rappela à Ellen Glenford, le pêcheur d'Irlande.

Il la précéda à travers le vestibule, et, ouvrant la porte du salon, s'effaça pour la laisser passer. — Je vais prévenir madame, dit-il.

Et il disparut.

Le premier moment d'émotion passé, Ellen examina le salon. Des fauteuils élégants, recouverts de satin aux couleurs étranges, des meubles contournés et bizarres, des coussins de soie jetés pêle-mêle, donnaient à l'appartement ce cachet de pittoresque désordre qu'on aime à afficher de nos jours. Une foule de petites plantes étiolées sortaient péniblement de leurs draperies de peluche ou de leurs encoignures de velours. Des petits chiens de porcelaine et des singes d'argent couvraient les tables en compagnie d'une foule de chinoïseries précieuses au milieu desquelles on avait cru bon de placer, dans des cadres bariolés, les photographies des plus célèbres actrices, et quelques bustes en terre cuite des grands hommes de l'antiquité.

Ellen cherchait en vain un sujet d'espérance dans cette profusion d'objets ; elle jetait un regard tout autour d'elle quand la porte s'ouvrit et M<sup>me</sup> d'Aiglemont entra. Elle tendit la main à Ellen, lui adressa un sourire engageant et lui indiqua un fauteuil en étalant sa longue jupe de soie rayée dont les rubans et les dentelles s'allongèrent sur le tapis. M<sup>me</sup> d'Aiglemont était une femme de quarante-cinq ans, conservant encore les précieux restes d'une beauté qui avait été éclatante, et tout empreinte d'une amabilité fade et banale qui déplaît à Ellen. Ses doigts étaient couverts de

bagues, la teinte de ses joues était douteuse, il y avait dans ses yeux noirs une expression quelconque hautaine et ses moindres gestes avaient le cachet d'une coquetterie en harmonie parfaite avec l'ameublement du salon. Ce qu'elle dit à Ellen ne sortit point des réserves de la stricte politesse ; néanmoins quelqu'un qui l'aurait connue l'eût trouvée aimable. Quant à miss Mac-Gawry, son cœur se gâtait encore davantage devant l'amabilité mondaine de M<sup>me</sup> d'Aiglemont ; elle répondit peu, mais le fit avec calme et dignité, sa bouche ne se détendit pas en face des sourires gracieux de sa nouvelle maîtresse ; enfin ce pénible colloque prit fin et M<sup>me</sup> d'Aiglemont désira conduire elle-même Ellen à la chambre de ses filles. Elle la précéda en montant son grand escalier éclairé de vitraux aux couleurs éclatantes, traversa un large vestibule, et une porte s'ouvrit devant la plus délicieuse table.

Deux jeunes filles se levaient, rougissantes, n'osant pas avancer. L'aînée, Geneviève, dont les yeux bleus voilés de cils bruns s'éclairaient d'un regard un peu mélancolique et très doux, avait des cheveux superbes, relevés par des épingle d'écaïlle ; elle était belle et tout illuminée de cette grâce timide de la jeunesse qui passe si vite et qui ne revient plus. Sa main très blanche était appuyée sur un livre, une ombre de sourire hésitait sur ses lèvres, elle baissait les yeux. Jeanne, la seconde, l'enfant gâtée, le charme de

On attend M. Charcot d'un moment à l'autre.

La comtesse d'Aquila, la princesse de Joinville et le prince Auguste, gendre de l'Empereur, arriveront aujourd'hui.

Le chargé d'affaires du Brésil à Rome est arrivé.

L'Empereur a la pleine possession de son intelligence.

Il a fait télégraphier hier sa bénédiction à son peuple.

Le Quirinal et le Vatican se font adresser de fréquentes dépêches sur le cours de la maladie.

ROME. — Lundi soir a été publiée à Rome l'encyclique aux évêques du Brésil au sujet de l'abolition de l'esclavage. Le Pape expose dans ce document la doctrine catholique sur l'esclavage et la liberté, en recommandant aux évêques de seconder le gouvernement de l'empereur.

#### LA RUSSIE ET LE MONTÉNÈGRE

Le *Pesti Naplo*, journal officieux hongrois, affirme qu'une convention militaire vient d'être conclue entre la Russie et le Monténégro.

Par ce traité, le Monténégro se serait engagé à créer une diversion en Bosnie-Herzégovine, où, en cas de guerre austro-russe, il jetterait une armée de 30,000 hommes. Pour prix de ce service, le Monténégro recevrait après la guerre les Bouches de Cattaro, qu'il convoite depuis longtemps et que détient encore l'Autriche.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### Courses de Saumur

Les courses de Saumur sont fixées, pour 1888, au dimanche 42 et mardi 44 août.

Le grand carrousel de l'École de cavalerie aura lieu le lundi 43 août.

D'ici peu, nous serons en mesure de publier le programme des courses.

### COURSES DE VERRIE-SAUMUR

Premier jour, dimanche 24 juin.

Prix du Fagot. — Course de haies, gentlemen : Un objet d'art.

Prix de la Loire. — Course de haies, handicap militaire pour les chevaux de l'École de cavalerie : Un objet d'art.

Prix de la Société des steeple-chases de France. — Cross-country steeple-chase, handicap, gentlemen : 2,500 fr.

Prix du château de Marson (2<sup>e</sup> série) : Un objet d'art.

Prix du cercle Saint-Hubert. — Grand steeple-chase, handicap : 4,500 fr.

Rallye-Paper. — Un objet d'art.

Deuxième jour, lundi 25 juin.

Cross-Country. — Un objet d'art.

Prix des Bruyères. — Course de haies, handicap : 4,000 fr.

Steeple-chase militaire (1<sup>re</sup> série) : Un objet d'art.

Prix de la Société des steeple-chases de France. — Steeple-chase (2<sup>e</sup> série) : 2,600 francs.

Prix de consolation. — Steeple-chase : 4,000 fr.

Rallye-Paper. — Un objet d'art.

Mardi 26 juin. — Tir aux pigeons.

Les courses de Verrie sont régies par les règlements de la Société des steeple-chases de France.

### MUSIQUE MUNICIPALE

La Musique Municipale de Saumur se fera entendre dans le Square, dimanche prochain, 27 mai, à 8 heures 1/4 du soir.

#### Programme

1. Allegro.
2. *Le Cheval de Bronze*, fantaisie (AUBER).
3. *Marche Égyptienne* (SELLENICK).
4. *Les Deux Commerces*, polka pour deux pistons : MM. Bouvet et Lefort.
5. *Le Siège de Tuyen-Quan*, fantaisie épique avec chœur à quatre voix.
6. *Le Mail angevin*, quadrille.

Le Chef de musique,

V. MEYER.

### Les nouvelles municipalités

Rou-Marson. — M. Auger (Louis) a été élu maire et M. Touron adjoint. — Municipalité conservatrice.

Distré. — M. Gagneux, de Presles, a été élu maire à l'unanimité. Adjoint, M. Antoine Vacher.

Distré est une commune gagnée par les conservateurs.

Doué. — Ancienne municipalité réélue.

Gennez. — Ancienne municipalité réélue.

Montreuil-Bellay. — Ancienne municipalité.

Vihiers. — M. Piau, adjoint sortant, élu maire, n'a pas trouvé d'adjoint.

Beaufort. — MM. Geslin, maire; Bibard et Morancey, adjoints.

Longué. — Nos élections; en immense majorité conservatrices, ne pouvaient produire qu'une administration de même caractère. M. Hardouin de Maillé, ancien maire, a donc été réélu par 19 voix sur 21 votants. M. Caillesu, notaire, ancien adjoint, a de même été réélu. Il a obtenu 48 voix, et M. Gaudin a été élu deuxième adjoint par 13 voix.

Un fait bizarre vient de se passer à Angers, pour l'élection de la municipalité.

Un conseiller municipal ayant donné sa démission avant l'élection du maire et des adjoints, l'administration provisoire de la ville a été confiée aux conseillers les premiers inscrits dans l'ordre du tableau : MM. de Chataux, conservateur, Guignard et Métivier, républicains, de la Noue, conservateur, et Maillé, ancien maire, républicain.

M. de Chataux, conservateur, est donc nommé maire provisoire et MM. de la Noue, Guignard, Métivier et Maillé, adjoints.

### Discours du nouveau Maire de Nantes

L'élection pour la constitution de la municipalité nantaise a donné le résultat auquel on s'attendait. La satisfaction a été générale et le discours que le nouveau maire, M. Ernest Guibourg, a prononcé en prenant possession du fauteuil municipal, a répondu à tous les vœux.

Nous croyons devoir le reproduire; c'est le programme de toute municipalité soucieuse de rétablir dans sa ville l'ordre, la liberté et une sage égalité entre tous les citoyens :

« Mes chers Collègues,

» Vous me permettrez de saluer en votre nom et au mien notre respecté doyen, l'honorable M. de Cornulier, qui, avec les sympathies dont il est universellement entouré, aurait dû continuer d'occuper ce fauteuil.

» Pour moi, à qui vous venez de conférer un insigne honneur en me plaçant à la tête de l'administration municipale de notre grande cité, je vous remercie de votre confiance, mais en même temps je sens tout le poids des devoirs qu'elle m'impose. Puisse-t-il m'être donné d'y suffire à force d'activité et de dévouement, grâce surtout au concours des collègues distingués que vous voudrez bien m'adjoindre.

» Nous appliquerons ensemble, mes chers collègues, le programme qui nous est commun et qui se résume en ces mots : *Ordre, Liberté, Travail*.

» L'ordre est le premier des biens : sans lui, il n'y a ni sécurité ni travail; mais l'excellent esprit de la population nantaise nous est garant que cette partie de notre tâche sera la plus facile à remplir.

» La liberté n'est pas un moindre bien : elle empêche que ce qui est accordé aux uns soit arbitrairement refusé aux autres; elle répond aussi au besoin de justice qui est inné en nous; elle est un frein pour les majorités, la plus précieuse des sauvegardes pour les minorités; elle est pour tous une source d'apaisement des esprits.

» Seule, la liberté permet à des hommes divisés d'opinions, de collaborer à une œuvre commune pour le plus grand profit de la chose publique, et de garder entre eux ces rapports d'estime, ces égards réciproques qui sont possibles, là seulement où chacun a la certitude que malgré la noble émulation de faire prévaloir ses idées, nul ne sera tenté d'abuser ensuite de la victoire pour opprimer les convictions d'autrui.

» C'est avec ces sentiments qui sont aussi les vôtres que vous me permettrez, mes chers collègues, de vous souhaiter à tous la bienvenue dans cette enceinte.

» Vous savez que depuis des années nous n'avons cessé de réclamer, au nom de la liberté, la sortie des Processions. En autorisant aujourd'hui le retour à ces antiques et religieuses solennités, nous donnerons satisfaction à l'immense majorité de nos concitoyens.

» Nous nous inspirerons du même esprit de liberté en proposant au Conseil d'accorder une subvention équitable aux écoles libres dans lesquelles la moitié des enfants de la ville reçoit l'enseignement

primaire. Ce sera un acte de justice vis-à-vis des écoles libres, et non une atteinte portée aux écoles laïques.

» Nous ne serons pas moins respectueux de la liberté en laissant à ceux de nos concitoyens qui voudraient organiser un défilé le 14 juillet la faculté de le faire.

» Aux employés municipaux, à ces modestes auxiliaires qui méritent tout particulièrement notre sollicitude, nous dirons : Votre passé politique, nous n'entendons point le scruter, pas plus que nous ne rechercherons à l'avenir vos opinions ou vos votes. Ce que nous vous demandons, c'est de vous tenir à l'écart des agitations de la politique, et de réserver toute votre activité, tout votre dévouement pour l'exercice des fonctions qui vous sont confiées. Soyez convaincus que vos aptitudes professionnelles et votre scrupuleux accomplissement du devoir détermineront seuls nos appréciations à votre égard.

» Nous avons parlé du travail; ce mot éveille les aspirations les plus légitimes dans une ville laborieuse, industrielle et commerciale comme la nôtre, dans une ville qui a connu des jours de grande prospérité.

» Nous ne voudrions pas faire naître des espérances qu'il ne dépendrait pas de nous de réaliser : une dette de 17 millions, qui exige un service annuel de 900 mille francs, constitue une charge bien lourde et paralyse singulièrement notre action. Nous chercherons cependant, et nous parviendrons, j'espère, à stimuler l'initiative privée par des travaux publics nouveaux, en même temps que nous imprimerons aux travaux dès maintenant engagés toute l'activité possible.

» Nos concitoyens peuvent être certains que nous ne négligerons aucun effort pour défendre les intérêts moraux et matériels de notre grande ville.

» Tous, sans distinction d'opinions, pourront s'adresser avec confiance à l'administration municipale; ils nous trouveront toujours prêts à entendre leurs réclamations, à y faire droit, s'il se peut, à leur rendre service autant qu'il sera en notre pouvoir. Nous n'oublierons jamais que l'Hôtel de Ville est la maison commune; tous y rencontreront justice, sympathie et dévouement.

M. Guibourg, nous l'en félicitons avec l'*Espérance du Peuple*, a voulu que, dès le premier jour, la question des processions et des écoles fût tranchée dans le sens de la liberté et de l'équité.

Personne n'a le droit de se plaindre de paroles justes et équitables, et nous ne sachions pas qu'il s'y trouve une seule expression qui soit contraire à cet esprit de conciliation et d'apaisement qui semble en être le cachet.

Notre confrère de Nantes publie ce petit entrefflet qui a son charme :

« Fragment de conversation entendu, samedi, à la Renaissance. Les interlocuteurs s'entretenaient de la sortie des processions.

» La femme d'un gros journaliste radical, désignant les spectateurs des quatri-

la maison, était petite, brune, vive et gracieuse. Sa tête était tout entourée d'une auréole de boucles noires; elle avait les yeux brillants de malice et de gaieté, le teint frais et la bouche fine. Elle n'hésita pas longtemps, et avec un geste et une inflexion de voix qui rappelaient sa mère, elle s'avança vers Ellen et lui tendit sa petite main. Miss Mac-Gawway la serra, et fixa son regard dans celui de l'aimable enfant; quand Geneviève s'approcha et leva les yeux, elle lui sourit. Pourquoi?...

M<sup>me</sup> d'Aiglemont, voyant que le premier moment d'embarras était passé, sortit de l'appartement.

Elle s'arrêta un instant avant de descendre l'escalier, recueillant la première impression qu'Ellen avait faite sur elle; puis, l'exprimant à demi-voix :

— Elle est froide ! murmura-t-elle.

Ce fut son unique jugement; elle souleva sa longue jupe, et, retournant la châtelaine d'or qui pendait à sa ceinture, elle disparut.

Le jour tombait vite à cette époque de l'année; il faisait déjà très sombre quand Geneviève et sa sœur conduisirent miss Mac-Gawway à sa chambre et l'y laissèrent seule. Délivrée de toute présence étrangère, libre de son temps, Ellen s'empressa d'ouvrir la fenêtre et d'aspirer la fraîche brise du soir. Le soleil était couché depuis quelque temps, laissant après lui, au-dessus de la mer, une

dernière lueur vaporeuse, un fugitif rayon d'une lumière qui s'affaiblissait à chaque instant sous l'ombre grandissante de la nuit. C'était l'heure du crépuscule, l'heure délicieuse en tous lieux, et deux fois plus charmante sur la mer; l'heure où tout bruit s'apaise, où les joies s'épurent, où les larmes sont moins amères, l'heure du recueillement et de la prière, qui précède le repos, l'heure où Dieu paie la journée, où toute douleur va s'endormir, l'heure qui nous enlève à nous-mêmes, nous rappelle le bonheur sans fin, où nous croyons entendre dans l'air diaphane les voix de ceux qui sont morts et qui nous appellent à la patrie.

Peu à peu la pensée d'Ellen, qui avait d'abord erré sur les événements de la journée, s'envola vers le pays des rêves. Elle oublia M<sup>me</sup> d'Aiglemont et l'impression de malaise qu'elle avait éprouvé en lui parlant; elle oublia Jeanne et sa vivacité enfantine; elle oublia Geneviève et ses grands yeux bleus; et elle se plongea à son insu, malgré elle, dans la douceur du souvenir.

Son cœur, son amour, ses désirs étaient au loin, dans les brumes, derrière les eaux sombres, derrière le soleil couchant. N'était-ce point la baie de Kenmare qu'elle voyait à ses pieds? Le flot qui chantait au-dessous d'elle ne baignait-il pas les rocs de Carrau-Tual? Les bruyères, ce sont ses fleurs d'Irlande; les falaises, ce sont ses mon-

tagnes; le vent qui souffle s'est engouffré dans la vallée Noire; ce goëland à l'aile grise a peut-être passé ce matin au-dessus du Fern-Cottage... Pourquoi Ellen soupire-t-elle avec tant d'amertume? Pourquoi faut-il revenir à la réalité? Un regard encore dans l'immensité de la mer; les phares s'allument et tournent en jetant par intervalles un long rayon lumineux sur les eaux noires; la tranquille majesté de la nuit saisit et emporte l'imagination surexcitée de la jeune fille. Elle croit voir monter un léger fantôme blanc qui l'encourage et lui parle. Sa tête porte une auréole de gloire, ses yeux sont levés au ciel, et sa main soutient le glaive sanglant du combat. Il sourit à Ellen, il lui dit : « Suis-moi, lutte et remporte la victoire, souviens-toi d'O'Connell, sois chrétienne!... »

A ce moment les cloches de la ville de Brest se mirent en mouvement, et, lentement, sonnèrent l'Angelus. Ellen tomba à genoux. Le présent si pénible, le passé si cher et si rude, l'avenir si sombre, tout fut oublié; et il ne resta dans le cœur de la chrétienne qu'un sentiment profond, délicieux, inexprimable, de résignation et d'amour.

(A suivre.)

GERMAINE D'ANJOU.

## LA SAINT-ETIENNE

### OU UN BRAVE HOMME

(Suite et fin.)

IV

» Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, il s'appelle Etienne; et, tous les ans, jusqu'à la mort de sa femme, nous lui souhaitons sa fête, à cette époque-ci.

» C'était un jour de joie, autant pour lui que pour nous. — Ces fêtes de patron, voyez-vous, sont pour l'ouvrier l'occasion d'un rapprochement amical avec son chef; il voit que, derrière l'homme rigide, toujours à son devoir, que derrière la froideur et la sévérité du maître, il y a un homme... comme les autres, un père de famille, un cœur qui sait s'épancher à ses heures, une bouche qui sait sourire par moments... Il jette un coup d'œil dans la vie de famille de celui qui le paie; et, à côté de son intérêt pécuniaire, pour lequel il respecte et obéit à son maître, vient se placer, petit à petit, un intérêt moral, un lien affectueux, qui fait que l'ouvrier devient triste en voyant son patron soucieux, et qu'il chante joyeux, lorsqu'il voit marcher les affaires!

» Aussi, cette date était-elle attendue avec une grande impatience, et, bien des jours à l'avance, on en discutait le programme, qui restait, du

mes, dit d'un ton vexé à un ancien adjoint : Est-ce que tout cela ne s'en mêlera pas ? — Il n'y aura pas de tapage, répond mélancoliquement l'ex-adjoint, les boutiquiers (sic) sont trop partisans de cette fête-là. »

**LES ROSIERS.** — Les fêtes du comice. — Le comice agricole du canton Nord-Ouest de Saumur tenait lundi sa réunion annuelle aux Rosiers.

Beaucoup de beaux animaux et de remarquables collections de produits agricoles et horticoles avaient été exposés.

La fête a été des plus brillantes. Il y avait abondance de jeux et de divertissements forains. La fâcheuse des Rosiers, sous l'habile direction de son chef M. Pinault, a fait entendre les plus beaux morceaux de son répertoire et a recueilli de nombreux applaudissements.

A cinq heures, on a procédé à la distribution des récompenses.

M. Haran, conseiller général du canton et président du comice, a remercié M. le sous-préfet de Saumur d'avoir bien voulu assister à la fête et a lu des lettres de M. le Préfet et de M. Abellard, receveur des finances à Saumur, qui s'excusait de n'avoir pu se rendre aux Rosiers.

Sur la demande de M. Haran, M. le sous-préfet a accepté la présidence d'honneur de la réunion et prononcé quelques paroles élogieuses à l'adresse du comice et des exposants.

M. Morain, professeur d'agriculture du département, a fait l'éloge du comice, souligné la sollicitude dont ces associations sont l'objet de la part du gouvernement et engagé les habitants de la Vallée, pays de production de lait et de beurre, à imiter les agriculteurs de la région normande, et à créer dans le pays des races de vaches laitières. Il a recommandé les Cotentines, qui donnent un lait essentiellement sain et riche en principes nécessaires à la fabrication du beurre.

Ce discours a été écouté avec le plus grand intérêt, puis a eu lieu la distribution des récompenses.

**ANGERS.** — La catastrophe aux Petits-Carreaux. — Les obsèques des deux malheureux carriers, Arthur-Joseph Glaziou et Stanislas Leroy, ont eu lieu en présence d'une nombreuse assistance.

M. Mallet, directeur de la carrière, et tous les ouvriers de l'exploitation ont accompagné le convoi funèbre jusqu'au cimetière de l'Ouest où s'est faite l'inhumation.

Les deux corps étaient portés sur le même corbillard.

**Les blessés.** — Nous sommes heureux d'apprendre que Rousseau, dont l'état inspirait de vives inquiétudes, est en bonne voie de guérison ; on espère même qu'il sera promptement rétabli.

Quant aux deux autres, Le Pen et Le Beaugue, leur rétablissement complet n'est plus qu'une question de jours. (Patriote.)

**L'accident du concours hippique.** — M. Benoit, le malheureux vieillard, victime du

triste accident arrivé lundi soir, à cinq heures, au concours hippique, a succombé trois heures après.

Il est mort sans avoir repris connaissance. Il était âgé de 77 ans.

M. Jean Benoit était un ancien corroyeur établi pendant de longues années dans la rue de la Roë ; il avait abandonné les affaires depuis quelque temps et demeurait actuellement rue Plantagenet, 39.

M. Benoit avait quatre enfants, deux garçons et deux filles.

L'une d'elles est mariée avec M. Gorio, flûtiste solo des Concerts populaires.

Ses enfants, qui n'étaient pas à Angers, ont été prévenus par dépêche. (Id.)

## FAITS DIVERS

Les faux billets de 500 fr. continuent à circuler. Mardi, M. Philippe, bijoutier, 4, rue de la Paix, à Paris, en a reçu un, toujours de la série 318. La Banque a prévenu ses garçons de recette qu'elle les rendrait responsables des faux billets reçus par eux.

D'autre part, à la Compagnie du Gaz parisien, on a retrouvé une certaine quantité de faux billets portant les numéros des trois nouvelles séries suivantes : 274, 317, 709.

**LE MANS.** — On nous signale le fait suivant, absolument authentique.

Tout dernièrement, dans l'un des plus agréables quartiers de la ville, chez M<sup>me</sup> L..., on procédait au renouvellement complet de la literie.

Au moment où on enlevait le sommier, M<sup>me</sup> L... aperçut un objet grisâtre enroulé autour de l'un des ressorts. Elle crut que c'était un chiffon de drap, et l'arrachant elle le jeta à terre...

Mais — ô surprise ! — devant M<sup>me</sup> L... et les personnes qui l'entouraient le chiffon s'anime, se déroule et... s'enfuit. Ce chiffon n'était autre qu'une magnifique vipère.

On juge de la terreur des assistants... Enfin l'un d'eux se détache, et, saisissant une pelle, il en applique un violent coup sur la tête du reptile qui expire sur l'heure, payant de sa vie la violation de domicile qu'il avait commise.

On a tout lieu de supposer que cette effrontée vipère est entrée dans la maison cachée dans quelque fagot.

C'est égal, depuis cette époque, et bien qu'on ait bouleversé le lit de fond en comble, M<sup>me</sup> L... ne dort plus tranquillement.

## CRIME MYSTÉRIeux

Le 10 mars, un sieur Oudin, attaché au service de la voirie à Paris, a disparu sans qu'on pût se rendre compte du motif de cette disparition.

La Sûreté a fait des recherches et il est reconnu que le malheureux Oudin a été assassiné par un sieur Mathelin, qui est sous les verrous aujourd'hui.

Grâce au signalement très exact donné par la presse, la justice a été amenée à se convaincre que le corps d'un individu trouvé, le 10 mars dernier, pendu dans un

bois, à Esbly, près de Meaux, était bien celui d'Amboise Oudin.

On avait cru d'abord à un suicide. L'identité n'avait pu être établie et l'inhumation avait eu lieu.

Mais, en prenant connaissance du signalement de la victime, le procureur de la République de Meaux a fait présenter à M<sup>me</sup> Oudin les vêtements et la montre trouvés sur le cadavre du bois d'Esbly.

M<sup>me</sup> Oudin les a reconnus sans hésitation.

Mardi a eu lieu la confrontation de Mathelin avec le cadavre d'Oudin qui a été exhumé.

Mathelin a fait des aveux complets. Il a raconté les phases du crime.

Il ne cessait de crier qu'il ne voulait pas voir sa victime.

On l'avait revêtu des habits qu'il portait le jour du crime : blouse blanche et pantalon blanc.

En sortant du cimetière, on s'est rendu dans les bois de Chamfort pour les constatations.

## L'énergie manque !

Chaque jour on se dit : « Cela ne peut pas durer ainsi, aujourd'hui je vais prendre quelque chose, ou je tomberai certainement malade, » et le jour se passe, et l'on ne fait rien. Les malaises font place à des maladies sérieuses et l'on regrette alors son manque d'énergie. Pourtant l'emploi des Pilules Suisses, qui auraient guéri ces malaises, n'est ni coûteux, ni difficile, les gens actifs et prudents le savent bien.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 23 mai.  
Les cours de nos rentes maintiennent l'avance acquise. Le 3 0/0 clôture à 82.75, le 4 1/2 0/0 à 105.62.

L'action du Crédit Foncier se négocie à 1,431. Les obligations foncières et communales participent également dans ce mouvement de hausse et donnent lieu à des demandes nombreuses. Les capitalistes bien avisés tiennent à s'assurer des bénéfices importants par une réalisation prochaine au pair.

La Société Générale s'avance à 455 et se tient solidement à ce niveau. Les Dépôts et Comptes courants s'inscrivent à 600. La Banque d'Escompte est demandée à 467.50.

Les obligations de la Société des Immeubles de France clôturent à 586. Ces titres sont appelés à une hausse rapide, les obligations similaires de la Banque hypothécaire cotant depuis longtemps 495.

L'action de Panama s'avance à 391. Les boursiers ayant renoncé définitivement à la lutte, on peut dès maintenant voir sur ces titres le cours de 500 qui sera rapidement atteint.

L'action Métaux se relève à 810. La compagnie l'Abeille-Vie maintient son chiffre de production. Son portefeuille continue à se développer et les résultats financiers de l'exercice donnent toute satisfaction aux actionnaires et aux assurés.

L'assemblée générale de la compagnie Transatlantique aura lieu au 31 courant.

## ÉPICERIE CENTRALE

Nous apprenons que M. ANDRIEU, successeur de M. DODESNEL, Epicerie Centrale, a obtenu de la maison Félix Polin, de Paris, la vente de tous ses produits qui seront vendus aux mêmes prix qu'au boulevard Sébastopol, Paris.

reste, toujours invariable d'une année à l'autre.

» Pourtant, la première année de son mariage, le programme avait un peu changé : nous avions été dîner à sa propriété ; et nous avions tous dansé ensuite, dans le parc, jusqu'à minuit, au moins.

» Il était bien gai, ce jour-là, le patron ; il ne se doutait pas qu'un an à peine le séparait du malheur ; et, lorsque, vers une heure du matin, il nous serra la main, en nous disant : « A l'année prochaine !... », il ne se doutait pas, non plus, que c'était la dernière fois que nous nous réunissions.

» Ah ! voyez-vous, moi je l'estime, M. Niquerol ; je l'estime, et je le plains. Avoir eu tant de peine à son âge... et, avec cela, c'est un si brave homme !

» J'ai perdu mon fils aussi, moi, monsieur, il y a cinq ans. Et vous dire ce que cet homme a été bon pour moi, ce qu'il a fait pour nous consoler, moi et ma pauvre femme ; vous raconter avec quelle délicatesse il avait augmenté mes appointements, comprenant que les journées du fils manquaient à la maison, et que la maladie nous coûtait cher ; sachant, tous les matins, prétexter une promenade nécessaire du côté de la maison, afin de faire apporter par son domestique, tantôt un peu de bouillon, tantôt du vieux vin pour mon pauvre fils, ah ! monsieur, mes larmes seules

peuvent exprimer combien il a droit à ma reconnaissance.

## V

» Mais, depuis six ans, nous n'avons plus fait de fête, plus rien : nous n'osions pas...

» La première année, nous nous disions : « C'est trop récent ! » ; la seconde : « Nous n'avons rien fait, l'année dernière... » et les autres : « A quoi bon changer, maintenant que l'habitude en est prise ? »

» Mais un jour j'entendis les nouveaux dire entre eux : « Quelle triste maison ! Voyez, il n'y a jamais de fête ici ; tandis que dans toutes les autres manufactures... » — « Oh ! oui, disait un autre en l'interrompant, le patron ne songe qu'à sa monnaie : il se moque pas mal de nous !... »

» Alors, comme je ne peux pas l'entendre mal juger, moi qui connais si bien ses peines et son bon cœur, je pris mon courage à deux mains, et, après avoir réfléchi, il y a quinze jours, je dis aux camarades : « Mes amis, j'ai entendu plusieurs d'entre vous dire qu'il n'y avait jamais de fête ici. Mais ceux-là ignorent sans doute les jours de bonheur auxquels, moi, ainsi que les vieux compagnons, nous avons assisté ; ils ne savent pas ce qui a causé cette infraction, pour ainsi dire, aux vieilles coutumes ouvrières ; ils ne le savent pas ; eh bien, le voici !... »

» Et je leur ai énuméré, tout au long, les malheurs de M. Etienne ; je leur ai raconté son mariage, les fêtes de la noce, celles du temps passé ; je leur ai décrit les bons jours d'autrefois, et surtout la dernière fête, la plus belle ! Je leur ai dit toutes les bontés qu'il avait eues pour mon fils, et ils se sont tous écriés avec moi, comprenant enfin quels étaient les motifs de son air toujours

sombre : « C'est vrai !... C'est bien triste !... Le pauvre homme !... »

## VI

» Alors, en nous séparant, nous avons décidé que nous lui souhaiterions sa fête cette année, mais avec plus de calme et de réserve qu'autrefois.

» Aussi, ce matin, tous rangés dans la cour, nous l'avons accueilli en lui tendant la main.

» Et, comme il nous regardait les uns après les autres, cherchant dans nos yeux l'explication de notre conduite, je me suis avancé vers lui, et, à haute voix, j'ai commencé :

« — Monsieur Etienne, nous voici... comme au trefois... tous... réunis... Monsieur Etienne... nous... nous... nous... Monsieur Etienne... »

» Je m'embrouillais ; les mots restaient au fond de ma gorge ; mes lèvres tremblaient ; je cherchais à reprendre ma phrase, je balbutiais... Enfin, cela partit comme malgré moi :

« — Monsieur Etienne, nous vous souhaitons une... une... meilleure fête !... »

» Alors, tout pâle, sans pouvoir articuler une parole, il m'a tendu la main... et il m'a embrassé !...

» Puis, se tournant vers les compagnons, il s'est écrié :

« — Merci !... de tout mon cœur !... Merci !... »

» Et il s'est mis à pleurer !

» Et voilà pourquoi, Monsieur, je pleure à mon tour... Je le savais bien, voyez-vous ; je l'avais toujours jugé bon ! Cela lui a fait plaisir... et aux camarades aussi ; et c'est pourquoi, lorsqu'ils sont partis, — le patron ayant donné congé, — ils

# Dernières Nouvelles

Dépêche télégraphique.

Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 24 mai, 2 h. 30 soir.

Un accord est survenu entre le ministre des finances et la commission des finances. Le conseil de Cabinet a approuvé le dépôt de l'amendement édictant que les budgets annuels devront être imprimés et distribués avant le 30 novembre.

M. Floquet a lu le projet sur les associations syndicales.

M. Constans accepte de conserver le poste de gouverneur de l'Indo-Chine avec réduction de traitement.

## Théâtre de Saumur

TOURNÉE ARTISTIQUE

Avec le concours d'Artistes de Paris  
Sous la direction de M. GOUJON.

VENDREDI 25 Mai 1888.

Le plus grand succès actuel de la Renaissance

**COCARD ET BICOQUET**

Comédie-vaudeville en 3 actes, de MM. H. Raymond et M. Boucheron.

On commencera par :

LES PETITS-NEVEUX DE MON ONCLE

Comédie en 1 acte, du Gymnase, de M. Raymond.  
S'adresser, pour la location, chez M. COUBANT, rue de la Comédie.

Voulez-vous acheter Bon Marché, adressez-vous à

**L'ÉPARGNE POPULAIRE**

87, rue d'Orléans, Saumur.

Où vous trouverez :

Des Complots Haute Nouveauté, depuis 33 fr., Lingerie, Toile, Nouveauté, Draperie, Confections pour Hommes et Enfants, Chaussures, Chapellerie, Horlogerie, Bijouterie, Glaces, Meubles et Literie, etc., etc., en un mot tout ce qui concerne le Ménage, vendu à des prix défiant la concurrence.

## LA JEUNE MÈRE

Fondé en 1874 par le D<sup>r</sup> Brochard

6 francs par an. — Bureaux : 8, place de l'Odéon, Paris.

Cet utile journal apprend aux mères à élever leurs enfants. Avec les précieux enseignements qu'il contient sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, l'hygiène, les maladies de l'enfance et de la maternité, la mère n'est jamais embarrassée et peut toujours attendre l'arrivée du médecin. De gracieuses nouvelles, constamment morales et attrayantes, font de cette publication le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

On s'abonne sans frais, à Saumur, aux bureaux de l'Echo Saumurois, 4, place du Marché-Noir.

m'ont dit d'eux-mêmes :

« — Vous aviez bien raison, monsieur Jean : c'est vraiment un bien brave homme !... »

» Voilà, toute l'histoire, monsieur, et voilà pourquoi je suis là, assis, brisé d'émotion, et pleurant comme un sot, mais content au fond de lui avoir fait plaisir !... »

## VII

Je me levai alors, et, sans ajouter une parole, tant j'étais ému, je lui tendis la main. Puis, étant remonté en selle, je m'éloignai bien vite, afin qu'il ne put pas me voir essuyer mes yeux, desquels coulaient deux grosses larmes.

Et, le soir, lorsque, couché dans mon grand lit, style Louis XV, je me disposais à dormir, le souvenir de cette rencontre, de cet homme qui, lui, couchait dans une chaumière, sur un lit de paille, qui souffrait parfois lorsque la bise était dure, et qui n'avait plus son fils pour soulager sa vieillesse ; qui ne connaissait que de nom la fortune et ses avantages ; qui, enfin, n'avait pour toute richesse que son cœur honnête ; pour qui le mot « devoir » était un mot sacré ; lorsque, dis-je, ce souvenir me traversa l'esprit, je m'écriai, hors de moi, dans un élan de franchise et de justice, et avec toute l'ardeur de mon âme :

« Je ne sais vraiment pas quel est le plus brave homme des deux !... »

LÉO DOUBAT.

FIN.

PAUL GODBT, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

**CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ**

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur, le 1<sup>er</sup> mai 1888, portant cette mention: Enregistré à Saumur le 4 mai 1888, folio 39, case 3, r. c. 600 fr., décimes 150 fr. Signé: RAISON.

M. EDMOND CHAPIN, négociant, demeurant à Varrains.

A formé avec M. Louis DUVAU, également négociant, demeurant à Varrains, une société en commandite simple pour le commerce des vins.

M. CHAPIN est le gérant de la Société; M. DUVAU en est le commanditaire.

La raison et la signature sociale sont: *Chapin et compagnie*.

M. CHAPIN a seul la gestion et la signature de la Société; il ne peut bien entendu faire usage de cette signature que pour les affaires sociales.

Le siège de la société est à Varrains.

La durée de la Société est fixée à 10 années à compter du 1<sup>er</sup> mai 1888.

Le capital s'élève à 600,000 fr., fournis:

Par M. Chapin, pour 260,000 fr.; Par M. Duvau, pour 340,000 fr.

Une expédition dudit acte de Société a été déposée à chacun des greffes du Tribunal de commerce et de la Justice de paix du canton Sud de Saumur, le 16 mai 1888.

Pour extrait: LE BARON.

Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE

**UNE MAISON**

Située à l'entrée du Pont-Fouchar, Commune de Bagnaux.

Occupée par M<sup>me</sup> JAVELLE et autres, comprenant: deux habitations, grand portail sur la route, cour, hangar, deux écuries et jardin bien planté d'une superficie de treize ares soixante-quinze centiares.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

**VENTE DE MEUBLES**

Aux enchères publiques.

Le LUNDI 28 Mai 1888, à 1 heure du soir, et jours suivants, à Saumur, rue Beaurepaire, dans les bâtiments de l'Hôtel de France, occupés par M<sup>me</sup> veuve TAMAIN,

Il sera vendu:

Armoires, buffets, bois de lit, tables, fauteuils, chaises, glaces, pendules, rideaux portières, tapis;

Deux chambres à coucher, objets de literie, draps, nappes, serviettes, esuie-mains, couvertures, un grand fourneau en fonte, couverts en porcelaine, vaisselle, verrerie, vins, liqueurs, petite charrette, batterie de cuisine, bouteilles vides et quantité d'autres objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

Etude de M<sup>e</sup> GAGNAGE, notaire à Saumur, 17, rue Beaurepaire.

**ADJUDICATION VOLONTAIRE**

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> GAGNAGE,

Le SAMEDI 2 JUIN 1888, à une heure de l'après-midi.

En totalité ou par parties,

Au gré des acquéreurs

LES

**IMMEUBLES**

CI-APRÈS DÉSIGNÉS

Dépendant de la communauté de biens ayant existé entre les époux RÉVELLON-TOUZEAU.

Article premier (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Lods).

UNE MAISON, située à Saumur, quartier de Nantilly, rue du Pressoir-Saint-Antoine, n<sup>o</sup> 46, composée de bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, hangars, puits, jardin, le tout d'une contenance de 8 ares environ.

Cette maison pourra être divisée en deux lots qui seront mis aux en-

chères d'abord séparément, et ensuite réunis.

Article deuxième (3<sup>e</sup> Lot).

Un morceau de terre et vigne, situé aux Champs-Gâtinau, commune de Saumur, d'une contenance de huit ares vingt-trois centiares, joignant au midi M. Expert, au nord MM. Ribot et Poitevin, et au couchant un chemin.

Article troisième (4<sup>e</sup> Lot).

Un autre morceau de vigne rouge, situé à la Marollette ou le Cos-Bonnet, contenant environ quatre ares, joignant au nord Pasquier-Bellet, au midi Aubin-Bizard, au levant Poitevin, et au couchant un chemin.

MISES A PRIX

Premier Lot... 6,500 fr. } 9,000 fr.  
Deuxième Lot... 2,500 fr. }  
Troisième Lot... 200 fr.  
Quatrième Lot... 100 fr.

Total des Mises à prix: 9,300 fr.

Entrée en jouissance le 24 juin 1888

Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> GAGNAGE, notaire, dépositaire du cahier des charges, et à M. LANGLOIS, expert-comptable à Saumur, rue du Portail-Louis.

**CIDRES**

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 11. Prix très avantageux.

**A VENDRE**

8 Wagons à bascule; 300 mètres de rail Decauville, voie de 40 centimètres.

S'adresser à M. ACKERMAN, à Saint-Hilaire Saint-Florent.

**ÉPICERIE PARISIENNE**

33, rue d'Orléans, Saumur.

On demande un apprenti.

**UN GRAND SUCCÈS**

Nos lecteurs connaissent sans aucun doute le grand succès obtenu par la Revue des Journaux et des Livres, la publication la plus curieuse et la plus intéressante de notre époque. Ce journal reproduit en effet, chaque dimanche, ce qui a paru de plus remarquable dans les journaux et livres de la semaine: Articles à sensation, Nouvelles, Contes, Chroniques, Actualités, Curiosités, scientifiques, Connaissances utiles, Joyeux devis, Nouvelles à la main, Petites notes, etc. Pas de politique.

La collection des trois premières années de la Revue des Journaux et des Livres, plus de MILLE Nouvelles littéraires et Contes variés signés des plus grands écrivains: elle donne un nombre considérable de renseignements utiles dans le domaine des Sciences et des Arts: c'est, en un mot, un résumé de la production intellectuelle des trois dernières années. Elle contient, en outre, les romans complets suivants: SAPHO, par Alphonse Daudet; CINQUANTE POUR CENT, par Henri Rochefort; LES AVENTURES PRODIGEUSES DE TARTARIN DE TARASCON, par Alphonse Daudet; NELLA, par Martial Moulin; la MORTE d'Octave Feuillet. La quatrième année a commencé, le 1<sup>er</sup> Novembre 1887, avec la publication, comme l'habitude, de L'ABBÉ CONSTANTIN, par Ludovic Halévy.

La Revue des Journaux et des Livres donne de nombreuses primes (livres ou bijoux) Chaque collection, soigneusement reliée en toile rouge, avec titres dorés, coûte 14 francs. L'abonnement: Trois mois, 4 fr.; six mois, 7 fr.; un an, 12 fr.

Adresser les lettres et mandats à M. G. NOBLET, Administrateur, 13, rue Cujas, Paris.

**LESSIVE-IRIS** LE PAQUET 0 fr. 35

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers. Vente en gros: JOUTEAU et CAMUS, Poitiers.

**Couronnes Funéraires en tous Genres**  
**SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL**

ANCIENNE MAISON CURIP

**COCHET-CHAILLOUX**

Successeur

20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR

Fleurs Artificielles et Plantes d'Appartement  
Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie,  
Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc.

ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES

Articles spéciaux pour MM. les Ecclésiastiques.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 23 MAI.**

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Coté	Dernier		Coté	Dernier		Coté	Dernier		Coté	Dernier
	préc.	cours.		préc.	cours.		préc.	cours.		préc.	cours.
3 %	82 80	82 75	Est	775	775	Obligations.			Gaz parisien	538	535 30
3 % amortissable	95 65	95 75	Paris-Lyon-Méditerranée	1345	1345	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	532	532	Est	396	396
3 % (nouveau)	105 50	105 50	Midi	1163	1167 50	1865, 4 %	522 50	523 50	Midi	399 75	400
4 1/2 % (nouveau)	165 50	165 50	Nord	1547 50	1546 25	1871, 3 %	410	409	Nord	404 75	405
Obligations du Trésor	515	515	Orléans	1310	1312 50	1875, 4 %	516	516	Orléans	402 50	403 50
Banque de France	3490	3480	Ouest	893 75	898 75	1876, 4 %	516	514 25	Ouest	401	401 50
Société Générale	455	455	Compagnie parisienne du Gaz	1315	1317 50	Bons de liquid. Ville de Paris	520	520 25	Paris-Lyon-Méditerranée	400	399
Comptoir d'escompte	1035	1038 75	Canal de Suez	3172 50	3275	Obligations communales 1879	480	478	Paris-Bourbonnais	397	397
Crédit Lyonnais	580	585	Gen. Transatlantique	537 50	538 75	Obligat. foncières 1879 3 %	482	480	Canal de Suez	395	397 30
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1430	1440	Russe 5 0/0 1870		98 45	Obligat. foncières 1 83 3 %	388	388 75	Panama 6 0/0	393	399
Crédit mobilier	318 75	325									
Canal Inter.-Panama	390	392 50									

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

**LIGNE DE L'ÉTAT**

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS							SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ					SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.							LIGNE D'ORLÉANS ANTERS — SAUMUR — TOURS						
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir
Saumur(ori.)	3 03	6 33			1 38	4 16	6 34	Saumur(ori.)	3 31	4 16	8 34	Saumur(ori.)	7 57	11 54	1 35	3 05	5 42	11 7	Angers	3 19	6 30	8 45	11 29	3 57	6 28
Saumur(état)	6 50	8 31	10 37		4 13	8 30	Saumur(état)	8 31	4 18	8 30	Saumur(état)	8 10	12 09		3 17	5 54		La Ménitré	3 52	7 10	9 10	12 08	3 49	6 18	
Nantillyhalte	7 03	8 37	10 44		4 26	8 43	Nantilly	8 37	4 26	4 26	Blou	8 19	12 18		3 26	6 03		Les Rosiers		7 19	9 18	12 17	3 52	6 22	
Varr.-Chacé	7 09	8 48	10 52		4 32	8 49	Montreuil(a)	9 19	4 55	9 08	Vernantes	8 32	12 31		3 39	6 14		St-Clement		7 26		12 24	3 59	6 29	
Bréac.-Cyr	7 17	9 02	11		4 40	8 56	(dép.)	9 29	5	2 3	Noyant-Méon	8 59	12 59	2 13	4 04	6 38	11 47	Saumur(a)	3 32	7 46	9 34	12 44	4 30	6 48	
Montreuil(a)	2 31	7 29	9 19	11 15	2 66	4 55	le Vaudelnay	9 40	5 11	5 17	Chât.-d-Loir	10 07	2 14	2 56	5 09	7 45	12 31	Saumur (dép.)	3 27	7 52	9 37	12 48	4 31	6 53	
(dép.)	2 34	7 33		11 24	2 08	4 59	Blangé	9 50	5 20	5 44								Varennes		8 05	9 48	1 01	5 01	7 30	
Thouars	2 53	8		11 57	2 27	5 27	Doué	9 57	5 27	6 21								Port-Boulet	3 52	8 20	9 57	1 15	5 01	7 30	
Loudun	3 10			12 10	2 48	5 48												Langeais	4 26	8 59	10 19	1 33	5 46	7 59	
Poitiers	3 16	33		12 19	2 52	5 52												Tours	5 05	9 43	11 05	2 36	6 35	8 48	

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné.